

DOSSIER SYNDICAT DE COPROPRIETE

Documents à fournir pour le montage du dossier de demande de subventions

LISTE DES PIECES

Liste des pièces à fournir par le syndic

- L'imprimé de demande de subvention ANAH signé
- Fiche de synthèse copropriété remplie et signés
- 3 derniers PV d'AG

Attention : Le dernier PV d'AG doit valider :

- Le choix du maître d'œuvre
- Le programme de travaux et son phasage
- Le choix des entreprises
- Les montants de travaux et les dates d'exigibilité des appels de fonds
- Un échéancier pour la réhabilitation complète de l'immeuble.

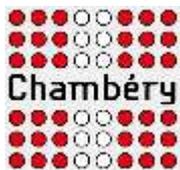
- 3 Relevés d'Identité Bancaire (original)** au nom de la copropriété ou de son mandataire
- Une attestation sur l'honneur du syndic indiquant qu'i est en possession de 25% du montant de l'appel de fonds
- Etat de division des millièmes
- Règlement de copropriété
- Contrat de maîtrise d'œuvre complète (mission de base) et s'il y a lieu du BET
- Déclaration préalable de travaux acceptée ou permis de construire (en cours de validité)
- Les **devis détaillés** descriptifs et estimatifs des travaux, datés, présentés par des entreprises inscrites au registre du commerce ou au répertoire des métiers mentionnant impérativement :
 - ° l'adresse du chantier et le nom du bénéficiaire
 - ° le n° d'inscription de l'entreprise au registre du commerce ou au répertoire des métiers
 - ° les quantités et prix unitaires pour chaque poste (fourniture et main d'œuvre)
 - ° le coût des travaux H.T. et T.T.C.
 - ° les devis doivent présenter les travaux, logement par logement et parties communes à part

Liste des pièces à fournir par les propriétaires occupants

- Copie du livret de famille ou de la pièce d'identité de chaque occupant
- Attestation notariée de propriété de moins de 3 mois
- Situation déclarative ou dernier avis d'imposition
- Certificat de scolarité des enfants à charge de plus de 16 ans

Liste des pièces à fournir par les propriétaires bailleurs

- Copie du livret de famille ou de la pièce d'identité de chaque propriétaire
- Attestation notariée de propriété de moins de 3 mois



OPERATION CENTRE ANCIEN

- Copie du bail de location
- Assurance locative en cours de validité
- SCI copie statut SCI et KBIS de moins de 6 mois

Liste des pièces à fournir par les propriétaires d'autres locaux

- Copie du livret de famille ou de la pièce d'identité de chaque propriétaire
- Attestation notariée de propriété de moins de 3 mois
- Copie du bail de location ou facture (EDF) de moins de 3 mois

**Pour plus de renseignements, une équipe est à votre disposition
15 Faubourg Montmélian
Tel. 04-79-71-99-64 - opah-ru@crystal-habitat.fr
Réception du public, le lundi de 14h à 18h et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
ou sur rendez-vous**

Cette liste n'est pas exhaustive, elle peut être complétée par d'autres documents nécessaires à l'instruction du dossier